



## Recours indemnitaire DALO

Par **Mohamed97**, le **22/05/2019** à **16:26**

Bonjour

je suis reconnu prioritaire par Dalo depuis 2013 et en 2017 après une audition publique

Mais après plusieurs requêtes on m a toujours pas proposé de logement

du coup j ai été indemnisé de 6000€ de Dalo pour avoir dépassé le délai de relogement.

Je voudrais savoir qu est ce que je peux faire comme démarche auprès du DALO et est ce que ma demande de logement sera toujours active après cette indemnisation ?

Merci d'avance